



## PV Réunion de Comité Directeur N°7 – 2022/23 du 02-06-2023

### Les membres :

Présents : AL MUFTI R, CHAPELLO M-P., CLUZEL F., DANTONY R., DILDARIAN J-C., DUTHEL G., GILBERT M. (présent à partir de 20h), GIRARD V., LABARTHE R., LACQUIT C., MULAS DUFFOUX J., NEGRELLO A., SCOMPARIN J., SIBUT C., USCLADE V., VACHER P.

Excusés : BEAUJANNOT M., BOURGEON J-F., CELLIER J., DEPETRIS P., GAFFORINI L., GENTILE A., PERRIER C., REA V. RIGAUD S., SAN JOSE G., TAEYE C., THEOULE J., VINCENT P.

Absents : NAVARRO D., SERRES A., VIGUIER B.

Invités : BEAUREGARD J., CHASSARD P.Y., LEMAIRE E., MORATA G (visio),

Présidents de Comités : BOUSELOUGUIA R. (CD2607 (en visio), NEGRELLO L. (CD15), MOPIN M. (CD38 en visio), SORLUT L (représentant CD69),

Excusés : CAGNON M. (CD73), NIVELON G. (CD63), JACQUIER D. (CD74), VINCENT J.L. (CD03), BRUN C. (CD01)

Le Comité Directeur a lieu à Bron et débute à 18h45

### **1. Ouverture Président : Joël SCOMPARIN**

Ce Comité Directeur est un peu restreint car la date a été modifiée suite à la venue de Jean-Pierre Hunckler au dernier bureau. Le quorum est atteint. Les propositions pourront être votées et validées.

Carnet bleu : Jean Cellier, notre trésorier, est devenu papa cette nuit d'un petit Armand. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

La ligue AURA remercie tous les clubs qui ont organisé les phases finales jeunes et tous les élus présents sur chaque site (au moins deux par site). Les finales auront lieu ce weekend sur trois sites : à Chomerac, à Monistrol et à Ampuis Vienne. La semaine prochaine aura lieu les finales féminines Miss Match à Feurs.

On a validé les classements des dossiers Elite U15 U18 et ils ont été envoyés à la FFBB. Les montées en Nationale ont également été transmises.

Il avait été annoncé sur le BO que les 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> descendraient automatiquement. Des repêchages par rapport au ranking seront faits sur les 5<sup>èmes</sup>. On est tributaire des classements de la FFBB ; pour l'instant nous n'avons rien reçu de la FFBB.

Par rapport au comité directeur, il y a 2 postes à pourvoir. Nous avons reçu 3 candidatures : Aline Clairet, Christelle Désœuvre et Alban Lalose.

La commission électorale a validé la lettre dans laquelle ils seront publiés ; il s'agit de la lettre **B**

Retour sur la venue de Jean-Pierre Hunckler qui fait la tournée des ligues. Il a fait un retour sur l'état des lieux du basket. Il se porte candidat pour la présidence de la FFBB. En ce qui concerne la hausse des licences, l'augmentation a été décidée pour prévenir l'après Jeux Olympiques et rattraper le budget de 2019 de 39 millions d'euros.

Le budget de la ligue devrait être à l'équilibre pour cette saison 2022/2023. Les commissaires aux comptes seront présents sur trois journées mi-juin.

Franck Cluzel : Jean Pierre Hunckler a également parlé des contraintes et des frais occasionnés lors des JO

### **2. Refonte du site : Ramy Al Mufti**

Il fait un point sur la refonte du site. Toute l'équipe y travaille depuis quelques temps. Nouveau site qui se rapproche de l'IFRABB et Elle 'Aura pour une harmonisation. Un accès sera envoyé à tous les membres du CD et tous les salariés pour découvrir le nouveau site avant sa publication. Une demande d'information sera envoyée à tous les responsables de commission pour pouvoir compléter les pages dédiées.

La publication du site est prévue le 30 juin 2023. La maintenance se fera entre le 28 et le 30 juin (changement d'hébergeur).

Les mises à jour sont prévues entre le 15 et le 22 juin. Les retours sont attendus pour le 20 juin. Ils seront validés par Joël Scomparin.

Une formation est prévue le 26 juin.

Joël félicite toute l'équipe pour le travail effectué et surtout leurs réactivités et rapidités.

### **3. Dispositions financières : Joël SCOMPARIN**

Au dernier Comité Directeur il a été évoqué de ne rien changer sauf pour les FT. Des montants ont été validés. Certains comités se sont alignés.

2 types de FT pour la saison prochaine. Groupe 1 (comptabilisée pour la suspension) et Groupe 2 (non comptabilisée). La faute du groupe 2 ne sera pas remontée dans FBI donc difficile à contrôler.

Joël Scomparin propose de n'amender que les FT qui remontent aux post contrôles (en attente des nouvelles orientations de la FFBB)

**Vote : adopté à l'unanimité (15 voix)**

Ajouter une dispo financière : absence d'un OTM club lors des phases finales régionales. Pénalités à 50€.

**Vote : adopté à l'unanimité (15 voix)**

Une modification des dénominations sera faite sur les pénalités pour les statuts de l'entraîneur.

### **4. Les officiels : Franck CLUZEL**

#### **Les désignations :**

La commission s'est basée sur une demande de l'organisation.

Objectif : revoir le mode de désignation régionale. On a fait le constat d'une très grande disparité des désignations sur l'ensemble des territoires aussi bien en jeunes qu'en séniors. Le taux de couverture sur les jeunes est de 61% et très faible sur RF3 RM3 et RF2. On peut partir sur un mode transverse.

Objectif : optimiser les désignations en utilisant toutes les ressources disponibles. Rencontrer des nouvelles têtes et des nouvelles personnes pour casser un certain nombre d'habitudes dans les secteurs.

Reprendre la désignation des U17M et 18F pour les répartiteurs ligue. Reprise partielle des championnats jeunes.

La modification des horaires des U17 (validé au dernier Comité Directeur), va favoriser plus de désignations potentielles avec les mêmes ressources qui avant ne pouvaient pas arbitrer parce qu'ils jouaient soit avant soit après.

Modification à prévoir :

- Un nouveau répartiteur pour chaque niveau et un nouveau pour les U17M et les U18F
- Gestion des arbitres qui veulent doubler
- Ceux qui ne souhaitent pas se déplacer loin
- Coordination supplémentaire entre les répartiteurs
- Impact sur la caisse de péréquation :
- Manque de connaissance des répartiteurs sur les secteurs.
- Arbitre réticent à se déplacer : niveau de jeu à l'Ouest faible

Expérimentation sur la 1<sup>ère</sup> phase : casser les secteurs géographiques. Permettre aux répartiteurs de découvrir de nouvelles personnes.

Rotation des répartiteurs tous les 2 ans. Permettre aux arbitres d'arbitrer de nouvelles équipes.

Attribuer des divisions à chaque répartiteur

Henri Marc Sanchez sur les PN et les U20

Antonella Gentile sur R2

Franck Page sur R3

Et potentiellement Christelle Désœuvre si on a la gestion sur U18 et U17

Il va falloir valider une priorisation de désignation entre les U20 et RF3 qui risque de percuter une population d'arbitres identiques.

Franck Cluzel sera très vigilant au confort du travail des répartiteurs qui est ingrat et qui demande beaucoup de disponibilité pour empêcher qu'ils soient en difficulté dans leur mission.

Plan officiel 2024 a contribué à amener un certain nombre d'arbitres en formation initiale. Il sera difficile de les désigner officiellement sur les terrains, il faudra être patient.

Aujourd'hui il manque 150 arbitres pour désigner tous les matchs séniors.

Réactions :

*Lionel Sorlut* : il faut vraiment faire comprendre aux clubs qu'il n'y a plus de secteurs.

*Céline Lacquit* : proposer une visio aux clubs pour présenter les nouvelles directives.

*Joël Scomparin* : est-ce que les noms de répartiteurs sont figés et validés ?

*Franck Cluzel* : oui ils sont validés. Une passation sera faite en 2024/2025

*Janine Mulas* : en rapport avec les observations de Jean-Pierre Hunckler, il est important de ne pas faire monter les jeunes arbitres trop vite pour ne pas leur brûler les ailes.

Une visio avec les clubs est une bonne idée. A organiser en début en septembre pour présenter ce sujet. À faire

*Pierre-Yves Chassard* : Il serait souhaitable que la sportive puisse intervenir dans les stages pour rappeler aux arbitres les rigueurs nécessaires dans les procédures administratives pour limiter les coûts de traitement mais également une meilleure efficacité lors du traitement des dossiers.

*Franck Cluzel* : un rappel est systématiquement fait à chaque formation. Il est vrai que lorsque les intervenants sont externes à la commission, les messages sont écoutés et reçus différemment.

*Radouane Bousseougia* : la CFO a changé les règles en cours de saison au niveau des âges (-23 ans). La coordination avec les comités et les ligues est compliquée à gérer. Un axe de travail à reprendre très rapidement avec Jean-Pierre Hunckler pour avoir des arguments.

Je voudrais revenir sur la proposition de la CRO : se mettre à la place des clubs pour pouvoir échanger avec les répartiteurs. Il faudrait établir des règles parmi les quatre répartiteurs. Il faudrait aussi obliger les clubs à former des arbitres vu le manque qu'on a constaté.

*Franck Cluzel* : ils ont une consigne de trois semaines. L'objectif est de tirer un bilan dès la fin novembre et avoir le mois de décembre pour modifier si besoin.

*Joël Scomparin* : l'objectif est quand même de fonctionner sur la saison complète mais pouvoir si possible revenir sur les modifications si elles ne fonctionnent pas.

*Lionel Sorlut* : Les U17 et U18 sont dans les comités. La ressource est dans les comités. Si ça doit être mis en place il va falloir voir très rapidement avec les principaux concernés.

*Franck Cluzel* : il faut que les comités identifient les potentiels. Un point va être refait avec les CDO.

Validation du nouveau projet et vote : **adopté à l'unanimité (15 votants)**

Les mouvements des officiels :

La commission se base sur les évaluations ainsi que des stages passerelles. On a également anticipé la demande fédérale importante de stagiaires.

Deux OTM promus au HN : BERNARD Christophe AL ST PRIEST et WEICKERT Arnaud JL BOURG

11 arbitres sont proposés à la FFBB pour monter au niveau fédéral

14 arbitres pour monter en PN

16 arbitres pour monter en R2

Les tableaux seront diffusés sans afficher les secteurs.

Descentes : automatiquement le dernier qui descend ; un en PN et 3 de R2 vers R3

Validation des montées descentes et vote : **adopté à l'unanimité (15 votants)**

Félicitations à 3 arbitres qui ont officié lors des finales de Coupe de France

Djibril Ousmanou

Amine Kalifa

Laure Coanus

Un nouvel arbitre HN : Audric TABERT (HN3)

2 en stand-by tournoi d'accession HN Amine Kalifa (2<sup>ème</sup>) et Alexandre Archer (4<sup>ème</sup>)

2 arbitres de la ligue présents sur les play-offs et la finale PRO B Laure Coanus et Benoit Malegue

## 5. Les statuts : Janine MULAS

Modifications reçues par la FFBB cette après-midi (voir annexe 1)  
Les principaux changements : à partir de 2024 parité

Présidents Ligue et Fédération limités à 3 mandats  
Changement de l'élection de présidents

Vote pour l'AG 2024 : votant 16

- Parité dès 2024 50% femme / 50% homme au comité directeur

**Vote : contre 1 / pour 15 Adopté pour la parité**

-Diminuer le nombre des membres au comité directeur :  
Passer de 34 à 32 membres au comité directeur

**Vote : contre 2 / pour 14 Adopté pour 32 membres**

-Le nombre au bureau directeur à 10 membres pour le bureau :

**Vote : contre 3 / pour 13 Adopté pour 10 membres**

Il n'y aura plus de présidents de comité dans les membres élus du Comité Directeur. Ils y resteront invités.

Ils prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, ces votes seront effectifs pour l'AG 2024.

## 6. Compétitions : Pierre-Yves Chassard

Le club du BC DOMBES n'a toujours pas les obligations sportives pour la seconde phase.  
Proposition pour le déclassement et descente en RF2 pour le non-respect du règlement.

**Vote : adopté à l'unanimité (16 votants)**

*Pierre-Yves Chassard* : on doit faire voter les classements des championnats. Quand on aura les classements officiels de la FFBB, la Commission des Compétitions pourra proposer des tableaux définitifs.

Il est prévu que les 5èmes et 6èmes descendent. La seule certitude actuelle est que les 1ers montent et les 6èmes descendent. Il est possible que certains 5èmes soient repêchés par rapport au ranking. Pour l'instant nous n'avons pas les rankings fédéraux.

Suite au bureau fédéral de vendredis prochains on devrait connaître les Wild Card pour les NM3 et NF3.

## 7. Commission Ruralité : Jean-Claude Dildarian

Avec Laurence Gafforini, on souhaite une évolution pour la commission ruralité. Un formulaire enquête sera envoyé à tous les présidents de Comités. Il présente les questions qui seront posées. Le retour permettra de travailler et de faire une proposition concrète.

## 8. Point information Janine MULAS

Un partenariat est signé avec Sportineo : facilité de paiement. Les Comités, les clubs et les licenciés pourront payer en plusieurs fois. Il a été décidé lors du dernier bureau de partager les retours financiers avec les comités.

Une convention va être signée avec la LICRA qui va intervenir plusieurs fois au cours de l'année.

Présence d'un membre du Comité Directeur aux Assemblées Générales des comités :

CD01 : Janine Mulas le 10 juin

CD38 : Janine Mulas le 16 juin

CD03 : Marie-Pierre Chapellon le 17 juin

CD73 : Janine Mulas le 17 juin

CD74 : Janine Mulas le 17 juin

CD2607 : Joël Scomparin et Janine Mulas le 18 juin

CD43 : Marie-pierre Chapellon le 17 juin

CD42 : Joël Scomparin / Marie-Pierre Chapellon / Pierre Vacher le 23 juin

CD63 : Michel Gilbert et Céline Lacquit le 25 juin

CD15 : Jean Cellier le 30 juin

CD69 : Janine Mulas le 30 juin

AG Ligue AURA : le 24 juin à Vichy

## 9 Questions diverses

*Valentin Girard* : les états financiers ne sont pas publiés. Ils devraient être déposés au journal officiel des associations. Est-ce qu'on continue ?

*Joël Scomparin* : la question sera posée aux commissaires aux comptes.

*Chantal Sibut* : les dossiers d'engagement jeunes seront disponibles quand sur le site

*Joël Scomparin* : du 15 juin au 3 juillet (jeunes et séniors). Ceux qui ne seront pas retenus en ligue devront recandidater dans leur comité pour accéder au brassage pré-ligue.

*Greg Morata* : résultat lors du TIP pendant le weekend de l'ascension à Angers

Le classement : Garçons 4<sup>ème</sup> - Filles 6<sup>ème</sup>

Sur la Zone Est U13 :

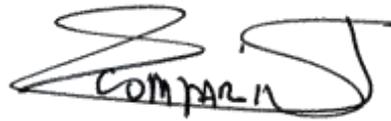
Le classement : Garçons 5<sup>ème</sup> – Filles 3<sup>ème</sup>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le comité directeur se termine à 21h.

La Secrétaire Générale  
Janine MULAS



Le Président  
Joël SCOMPARIN



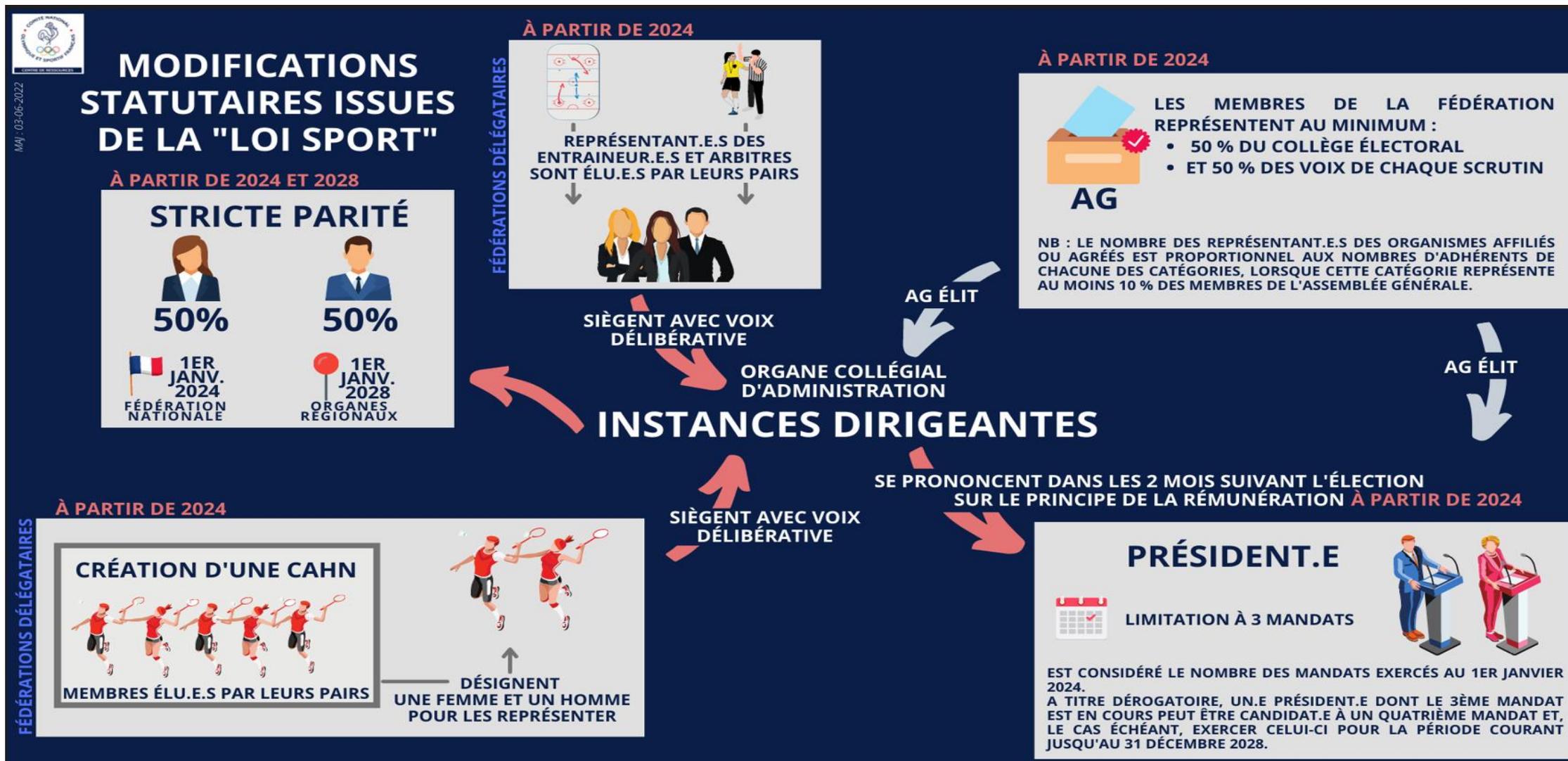
# **Séminaire des dirigeants**

## **Loi du 2 mars 2022**

**Troyes, 21 et 22 janvier 2023**



# Schéma de la « Loi Sport » du 2 mars 2022



# STATUTS FFBB

## Comité Directeur :

- **Parité stricte** : 50% de femmes & 50% d'hommes
  - À partir de **2024** pour la FFBB
  - A partir de **2028** pour les Ligues Régionales (CD non concernés)
- Places réservées (FFBB) :
  - Médecin
  - Président LNB
  - **2 sportifs de haut-niveau**
    - Création d'une Commission des Athlètes de Haut Niveau :
    - Composée de membres élus par leurs pairs
    - Désigne **1 femme et 1 homme** pour siéger au sein des instances dirigeantes
  - **1 représentant des entraîneurs**
  - **1 représentant des arbitres**  
**(1 femme & 1 homme par tirage au sort)**
- Augmentation du nombre des membres du Comité Directeur Fédéral de 4 personnes (4 nouveaux postes réservés) – **soit de 36 à 40 membres à compter de 2024**

# STATUTS FFBB

## Bureau Fédéral :

- **Parité stricte** : 50% de femmes & 50% d'hommes
  - À partir de **2024** pour la FFBB
  - A partir de **2028** pour les Ligues Régionales (CD non concernés)
- Places réservées (FFBB) :
  - **2 sportifs de haut-niveau**
- Maintien du nombre des membres du Bureau Fédéral à **16 membres**

**Un président ne pourra pas faire plus de 3 mandats de plein exercice**

# STATUTS FFBB

## Assemblée Générale Elective FFBB :

- **Corps électoral :**
  - Introduction du **vote direct des clubs**
    - 1 club = nombre de voix représente le nombre de ses licenciés au 31 mars
    - L'ensemble de ses voix représente **50%** du collège électoral
  - **50 autres %** représenteront les Comités Départementaux/Territoriaux et les Ligues Régionales
    - Modalités de désignation prévues dans les statuts-types
  
- **Modalités élection :**
  - Organisation d'une AG électorale mixte (présentiel et distanciel) ou 100% distantielle
  - Procédure de vote électronique dématérialisée
  - Scrutin uninominal

# STATUTS FFBB

## Assemblée Générale Elective FFBB :

1<sup>er</sup> tour

- Election des membres du Comité Directeur à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés
- *Communication sur le nombre de postes pourvus et éventuellement restant à pourvoir pour les femmes et pour les hommes*

2<sup>e</sup> tour

- Election des membres sur les postes restant à pourvoir à la majorité relative des suffrages valablement exprimés
- *Réunion du Comité Directeur nouvellement élu → proposition d'un candidat à la présidence*

3<sup>e</sup> tour

- Election du **président fédéral** à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés

# STATUTS-TYPES CD/LR

## Désignation des délégués

- Pour les **Assemblées Générales ordinaires** et extraordinaires fédérales :
    - **Aucun changement** : les clubs sont représentés par des délégués qu'ils élisent lors des AG de CD ou de LR selon leur niveau de pratique le plus élevé
  - **Pour l'Assemblée Générale électorale FFBB** :
    - Désignation de délégués des CD/CT et LR par les membres du Comité Directeur et en leur sein :
      - De 0 à 7000 à voix : **2 délégués (1 homme / 1 femme)**
      - Au-delà de 7001 voix : **4 délégués (2 hommes / 2 femmes)**
      - Suppléants
- Arrêt du nombre de voix au 31 mars de la saison N

# STATUTS-TYPES CD/LR

## **Autres dispositions impactées par la loi de 2022 :**

- Mandat de 3 ans du président de Ligues régionales
- Obligation de déclaration d'intérêt de certains membres désignés par le Comité Ethique
- Parité des instances dirigeantes régionales pour 2028

## **Autres dispositions :**

- Réunions à distance
- Validation des comptes
- Simplification et actualisation de certaines dispositions

# STATUTS-TYPES CD/LR

Adoption des nouveaux statuts – **obligatoire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024** :

- La FFBB enverra au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 les statuts types modifiés
- Rappel seule une **Assemblée Générale Extraordinaire** permet de modifier les statuts (après validation par le Comité Directeur) : Organisation de l'AG extraordinaire en mai/juin 2023 en même temps que l'AG Ordinaire (modalités de réunion différentes)
- **Point d'attention** : Actualisation nécessaire du règlement intérieur dont la rédaction actuelle peut entrer en contradiction avec les nouveaux statuts qui prévaudront

# Rétroplanning

Dates	Actions
21 et 22 janvier 2023	Séminaire des dirigeants : présentation des évolutions statutaires à venir
Octobre 2022 à avril 2023	Rédaction des statuts-types pour les Comités et Ligues Rédaction des statuts de la FFBB
Entre juin et fin décembre 2023	Assemblées Générales Extraordinaires des Comités et Ligues adoptant les nouveaux statuts-types (entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2024)
Octobre 2023	Assemblée Générale FFBB adoptant les nouveaux statuts
1 <sup>er</sup> janvier 2024	Entrée en vigueur des nouveaux statuts de la Fédération, des Comités et des Ligues
Juin / Juillet 2024	Assemblées Générales électorales des Comités et Ligues
Décembre 2024	Assemblée Générale électorale FFBB